

Défavorisation matérielle et sociale du territoire de réseau local de services (RLS) de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, 2011

Ce document contient des outils sur l'indice local de défavorisation matérielle et sociale pour la population du territoire de RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord. Il peut être utile à ceux qui planifient et organisent des services à l'intérieur du territoire en prenant en considération la défavorisation¹.

Le document présente dans un premier temps une introduction au concept de la défavorisation matérielle et sociale. Ensuite, se décline une série d'outils comprenant des cartes et des tableaux. Chacun des outils comporte une interprétation basée sur les résultats de l'indice. Cette interprétation, fondée sur une analyse statistique, aurait avantage à être validée et bonifiée par des connaissances réelles du terrain.

Les outils sont organisés en trois sections :

- 1) La défavorisation matérielle :
 - carte de la défavorisation matérielle
 - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation matérielle
- 2) La défavorisation sociale :
 - carte de la défavorisation sociale
 - tableau de la répartition de la population selon les catégories de défavorisation sociale
- 3) La défavorisation matérielle et sociale combinée :
 - carte de la défavorisation matérielle et sociale
 - tableau de la répartition de la population selon les profils de défavorisation matérielle et sociale

¹ Une version de l'indice de défavorisation de la région des Laurentides est disponible sur le site Internet cité plus bas pour ceux qui ont besoin d'analyser la défavorisation dans une perspective régionale.

QU'EST-CE QUE L'INDICE DE DÉFAVORISATION?

Une mesure de type écologique

Elle ne réfère pas à la condition des individus, mais à celle de l'ensemble de la population d'un territoire donné.

Une mesure relative

L'indice de défavorisation est calculé pour un territoire qui peut être un pays, une province, une région, un territoire de réseau local de services (RLS) ou une municipalité régionale de comté (MRC). Le niveau de défavorisation de chaque petit secteur se positionne par rapport à l'ensemble du territoire dont il fait partie. Ce n'est donc pas une mesure de la pauvreté. Les secteurs les plus défavorisés d'un territoire riche économiquement ne sont pas nécessairement pauvres.

Une mesure par petit secteur géographique

L'indice se compose généralement de données compilées par **aires de diffusion** qui sont de petits secteurs de 400 à 700 habitants délimités pour le recensement de la population. La dimension géographique de l'aire de diffusion peut être très petite en milieu urbain et très vaste en milieu rural.

Une mesure statistique qui intègre différents indicateurs

L'indice est calculé² à partir de six indicateurs répartis selon les deux dimensions :

- 1) la **dimension matérielle**, qui décrit les conditions économiques d'une communauté ou d'un voisinage;
- 2) la **dimension sociale**, qui illustre certaines caractéristiques des conditions sociales dans la population d'un territoire.

Ces deux dimensions peuvent être combinées afin de distinguer les territoires les plus défavorisés et ceux qui le sont le moins à la fois aux plans matériel et social.

Cet indice combiné vient alors documenter un niveau de vulnérabilité accru, la fragilité du réseau social étant susceptible d'entraîner des difficultés économiques, et vice-versa.

Dimension matérielle

Proportion de personnes sans
diplôme d'études secondaires

Revenu personnel moyen

Proportion de personnes
occupant un emploi

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011

Dimension sociale

Proportion de personnes
séparées, divorcées ou veuves

Proportion de familles
monoparentales

Proportion de personnes vivant
seules

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011

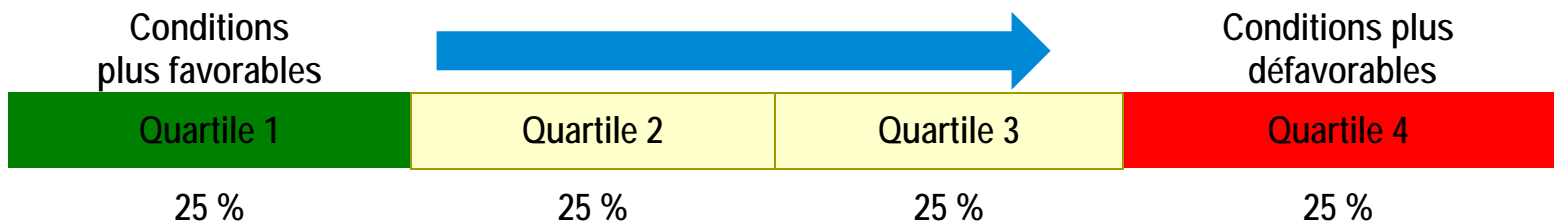
² Le calcul de l'indice a été produit par l'Institut national de santé publique.

COMMENT COMPRENDRE LES RÉSULTATS DE L'INDICE?

Les secteurs sont classés du plus favorisé au plus défavorisé

Pour chaque dimension de l'indice local, les aires de diffusion sont classées de la plus favorisée à la plus défavorisée. Ensuite, elles sont regroupées en quatre groupes égaux comprenant 25 % de la population du territoire qu'on appelle des quartiles.

Trois niveaux de défavorisation sont définis pour chaque dimension de l'indice : le niveau le plus favorisé (quartile 1), le niveau moyen (quartiles 2 et 3), le niveau le plus défavorisé (quartile 4).



Populations de référence

Ce classement des aires de diffusion par quartiles se fait par rapport à un territoire de référence plus vaste. Différentes versions de l'indice sont produites selon différents territoires de référence.

Le présent document réfère plus spécifiquement à l'indice local de défavorisation pour le territoire de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord, afin de permettre la comparaison des municipalités à l'intérieur du territoire.

Les dimensions matérielles et sociales de l'indice peuvent être combinées

En combinant les quartiles des deux dimensions de l'indice, on positionne la population selon cinq profils de défavorisation matérielle et sociale.

		Sociale							
		Très favorisé → Très défavorisé							
Matérielle							Total		
							défavorisation		
							matérielle		
		Q1		Q2		Q3		Q4	
Très favorisé		Q1		Q2		Q3		Q4	
		2		2		2		3	
		2		2		2		3	
		2		2		2		3	
		4		4		4		5	
Très défavorisé		Total		Total		Total		Total	
		défavorisation		défavorisation		défavorisation		défavorisation	
		sociale		sociale		sociale		sociale	
		25 %		25 %		25 %		25 %	
		25 %		25 %		25 %		25 %	
		25 %		25 %		25 %		25 %	
		25 %		25 %		25 %		25 %	
		100 %		100 %		100 %		100 %	

Profil 1 – Conditions matériellement et socialement plus favorables

Profil 2 – Conditions moyennes matériellement et/ou socialement

Profil 3 – Conditions socialement plus défavorables (mais pas matériellement)

Profil 4 – Conditions matériellement plus défavorables (mais pas socialement)

Profil 5 – Conditions matériellement et socialement plus défavorables

LES FORCES ET LES LIMITES DE L'INDICE LOCAL DE DÉFAVORISATION



Les forces

- ▶ Il donne une vision globale de la situation d'un territoire en combinant des indicateurs traduisant des dimensions matérielles et sociales.
- ▶ Il permet de comparer les écarts socioéconomiques entre des municipalités.
- ▶ Il aide à identifier les potentialités et les vulnérabilités de la population des municipalités.

Les limites

- ▶ Moins représentatif de la réalité dans les endroits où l'on trouve une grande mixité sociale. Par exemple, en milieu rural, les aires de diffusion sont très vastes et la population peut être moins homogène. C'est pourquoi dans les municipalités comptant peu d'habitants la population se retrouve toute dans le même profil. Les données ne permettent pas d'observer les nuances dans le profil de ces municipalités.
- ▶ La densité de population n'est pas représentée sur les cartes de défavorisation. Par exemple, un secteur occupant une grande surface sur une carte ne contient pas nécessairement une population plus importante qu'un autre secteur plus petit. C'est pourquoi il faut faire attention en comparant les cartes de zones rurales et urbaines.
- ▶ N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans les tableaux indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.
- ▶ Les données sur la défavorisation matérielle proviennent de questionnaires complétés par les répondants sur une base volontaire lors de l'enquête nationale sur les ménages (ENM) en 2011. Certains secteurs comportent un taux global de non-réponse plus élevé pouvant augmenter le risque de biais sur l'estimation. L'indice de défavorisation de 2011 est plus fiable au niveau national, provincial ou régional qu'à des échelles plus fines. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'indice à une échelle locale, les risques d'erreur de classification sont alors plus élevés.

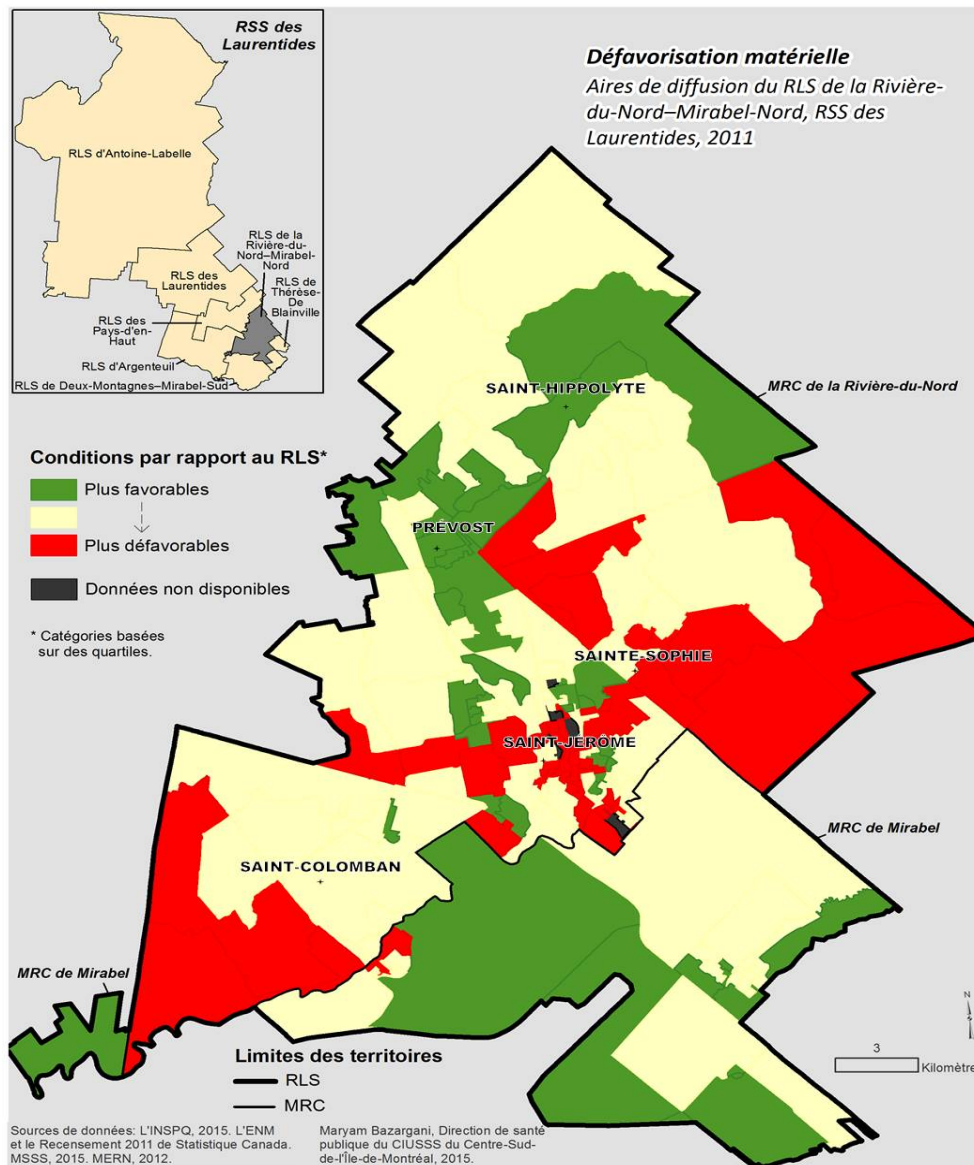
UTILITÉ DES OUTILS

- ▶ Les cartes et les tableaux permettent d'avoir une connaissance du profil économique et social du territoire.
- ▶ Une cartographie des niveaux de défavorisation par aires de diffusion peut contribuer à localiser les secteurs les plus défavorisés par rapport aux autres. On facilite ainsi la prise en compte dans la planification d'enjeux comme l'accessibilité des services pour les populations les plus vulnérables, la priorisation de milieux d'intervention ou l'allocation de ressources.
- ▶ Les tableaux permettent de caractériser le profil économique et social des municipalités par rapport à la région. Il est ainsi possible de comparer le profil des municipalités du territoire de RLS.
- ▶ Ces informations seraient notamment susceptibles d'aider à la prise de décisions concernant la planification de la distribution de services dans le territoire de RLS et le déploiement de services de proximité. Elles pourraient aussi servir à pondérer des choix d'optimisation pour tenir compte des populations plus vulnérables.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation matérielle répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés sur le plan matériel sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- On retrouve des secteurs ayant des conditions matérielles plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie, Saint-Jérôme, Saint-Colomban et dans la partie nord de Mirabel.

Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE, territoire de réseau local de services (RLS) de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, 2011

Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation matérielle allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions -----> plus favorables				Conditions plus défavorables		Population avec indice ¹	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%		
RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord	36 500	25,7	70 800	49,8	34 800	24,5	142 100	145 300
Mirabel (partie nord)	11 000	36,4	16 600	55,2	2 500	8,3	30 100	30 100
Saint-Colomban	500	3,5	10 100	77,0	2 600	19,6	13 100	13 100
Saint-Jérôme	14 700	22,5	30 300	46,4	20 300	31,1	65 200	68 500
Sainte-Sophie	0	0,0	5 100	38,0	8 300	62,0	13 400	13 400
Prévost	8 700	71,3	3 500	28,7	0	0,0	12 200	12 200
Saint-Hippolyte	1 700	20,8	5 300	65,2	1 100	13,9	8 100	8 100

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et les pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPO), compilations de données, 2015.

Constats :

Des municipalités plus défavorisées matériellement

- ▶ Les municipalités de Saint-Jérôme et particulièrement Sainte-Sophie comportent une proportion plus importante de leur population qui réside dans des secteurs ayant les conditions matérielles plus défavorables (quartile 4) que la moyenne du territoire.

La répartition de la défavorisation matérielle parmi la population de chacune des municipalités

- ▶ Près des deux tiers de la population de Sainte-Sophie habitent des secteurs les plus défavorisés (quartile 4), l'autre tiers réside dans des secteurs de conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- ▶ La population de Saint-Jérôme se répartit dans les trois catégories de défavorisation sensiblement de la même façon que l'ensemble du territoire, avec une proportion un peu plus élevée dans les secteurs plus défavorisés (quartile 4) et un peu plus faible dans les secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3) et faibles (quartile 1).
- ▶ Plus des trois quarts de la population de Saint-Colomban habitent des secteurs ayant des conditions moyennes (quartiles 2 et 3).
- ▶ Les deux tiers des résidents de Saint-Hippolyte habitent dans les secteurs de défavorisation moyenne (quartiles 2 et 3).
- ▶ La partie nord de Mirabel a une proportion de sa population supérieure à la moyenne du territoire qui réside dans des secteurs aux conditions moyennes (quartiles 2 et 3) et favorables (quartile 1).
- ▶ La majorité de la population de Prévost habite des secteurs ayant les conditions parmi les plus favorables du territoire (quartile 1).

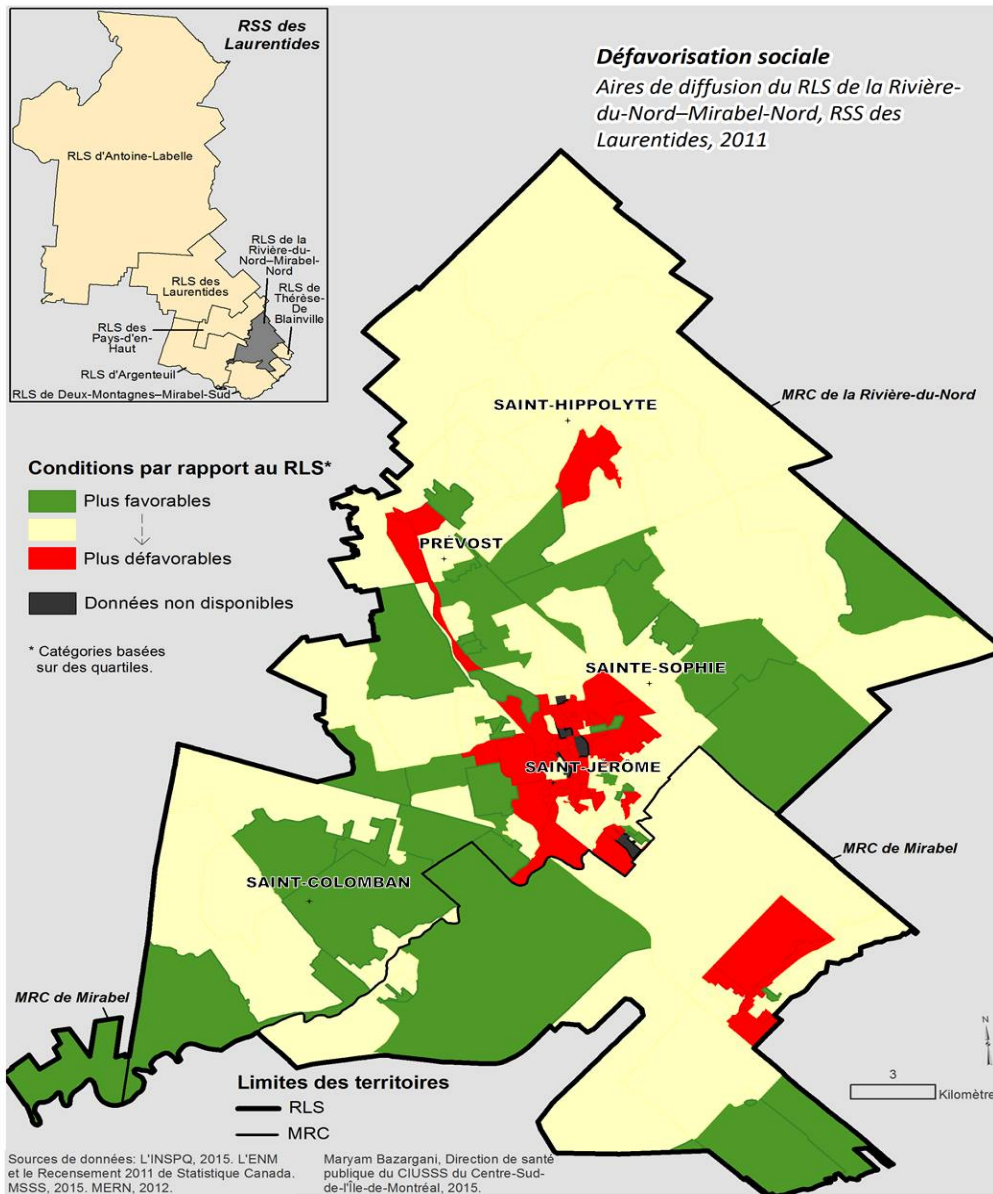
La défavorisation matérielle en nombre de personnes

- ▶ Près de 34 800 personnes vivent dans les secteurs les plus défavorisés matériellement du territoire (quartile 4).
- ▶ C'est à Saint-Jérôme qu'on retrouve le plus grand nombre de personnes habitant les secteurs les plus défavorisés matériellement, soit 20 300 personnes.

Carte de la DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, 2011

Description :

La carte présente la version locale de l'indice de défavorisation sociale répartie en trois catégories, allant de la plus favorable à la plus défavorable.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés sur le plan social sont dispersés géographiquement dans le territoire.
- On retrouve des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (rouge) dans les municipalités de Saint-Hippolyte, Prévost, Saint-Jérôme et dans la partie nord de Mirabel.

Répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, 2011

Description :

Le tableau présente la répartition de la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon quatre niveaux de la version locale de l'indice défavorisation sociale allant du niveau le plus favorisé (quartile 1) au plus défavorisé (quartile 4). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacune des catégories.

	Conditions plus favorables ----->				Conditions plus défavorables		Population avec indice ¹	Population totale
	Quartile 1		Quartiles 2 et 3		Quartile 4			
	N	%	N	%	N	%		
RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord	34 700	24,4	72 300	50,9	35 100	24,7	142 100	145 300
Mirabel (partie nord)	7 300	24,4	17 700	58,8	5 100	16,9	30 100	30 100
Saint-Colomban	7 100	54,1	6 000	45,9	0	0,0	13 100	13 100
Saint-Jérôme	9 500	14,6	28 000	42,9	27 800	42,5	65 200	68 500
Sainte-Sophie	5 600	41,5	7 800	58,5	0	0,0	13 400	13 400
Prévost	4 100	33,3	6 400	52,6	1 700	14,1	12 200	12 200
Saint-Hippolyte	1 100	13,9	6 400	79,3	600	6,8	8 100	8 100

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et les pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPO), compilations de données, 2015.

Constats :

Des municipalités plus défavorisées socialement

- ▶ La proportion de la population de Saint-Jérôme qui réside dans des secteurs parmi les plus défavorisés socialement (quartile 4) dépasse largement la moyenne du territoire.

La répartition de la défavorisation sociale parmi la population de chacune des municipalités du territoire de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord

- ▶ La majorité de la population de Saint-Hippolyte habite des secteurs de défavorisation moyenne (quartiles 2 et 3).
- ▶ La partie nord de Mirabel et la municipalité de Prévost se répartissent dans les trois catégories de défavorisation. Les deux localités ont toutefois des proportions supérieures à la moyenne du territoire de leur population qui habite des secteurs de conditions moyennes (quartiles 2 et 3). Prévost dépasse aussi la moyenne territoriale pour la proportion d'habitants de secteurs aux conditions plus favorables (quartile 1).
- ▶ Les populations des municipalités de Saint-Colomban et de Sainte-Sophie se répartissent entre les secteurs de conditions moyennes (quartiles 2 et 3) et ceux ayant des conditions plus favorables (quartile 1).

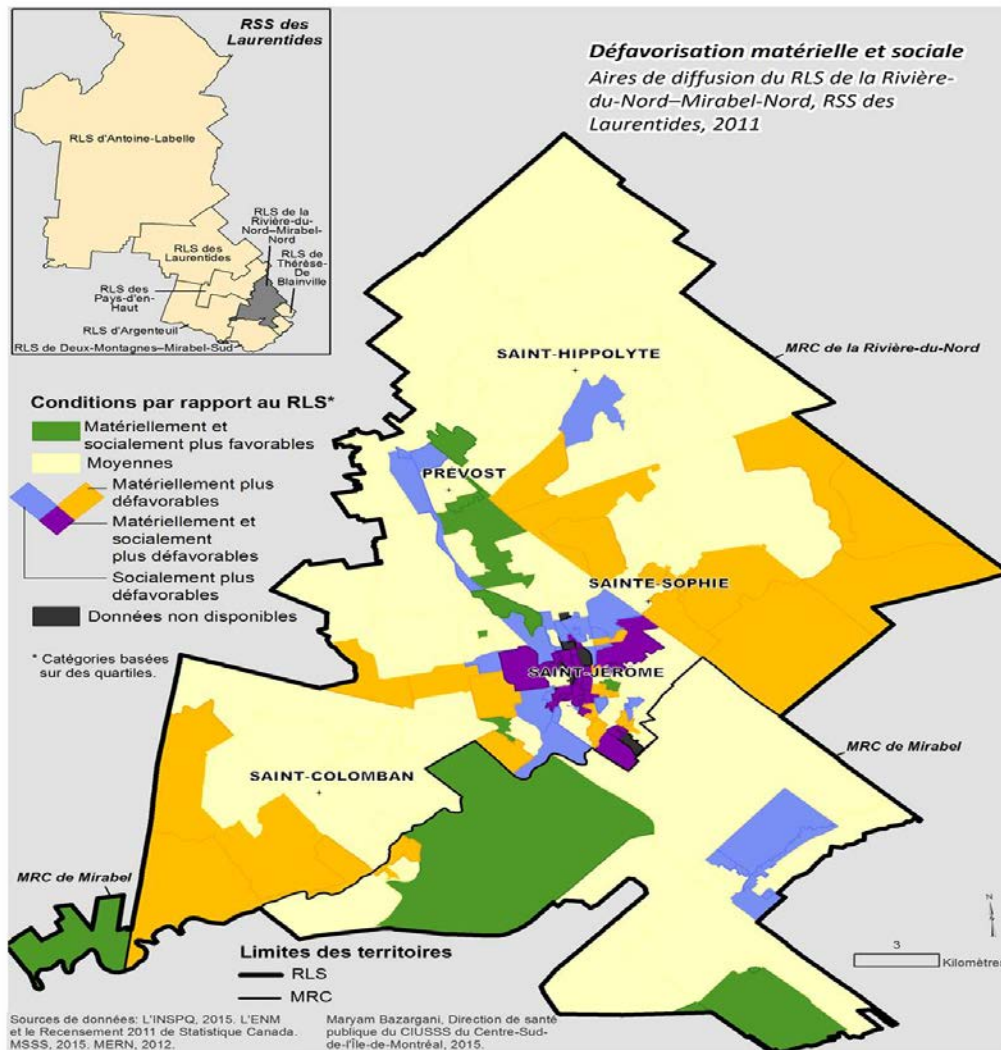
La défavorisation sociale en nombre de personnes

- ▶ Environ 35 100 personnes habitent des secteurs qui présentent des conditions sociales plus défavorables du territoire de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord.
- ▶ Le plus grand nombre de personnes habitant les secteurs les plus défavorisés socialement réside à Saint-Jérôme, soit environ 27 800 personnes.

Carte de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, 2011

Description :

La carte présente la répartition de la défavorisation matérielle et sociale en cinq profils.



Constats :

- Les secteurs les plus défavorisés à la fois sur le plan matériel et social (violet) se retrouvent tous dans la municipalité de Saint-Jérôme.
- Les secteurs où les conditions sont matériellement plus défavorables seulement (jaune foncé) représentent une forte proportion du territoire et de la population de Sainte-Sophie (8 300 personnes). On retrouve aussi un nombre important de personnes habitant des secteurs de ce profil dans Saint-Jérôme (7 600 personnes).
- Environ le quart de la population de Saint-Jérôme (15 100 personnes) vit dans des secteurs où les conditions sont socialement plus défavorables seulement (bleu).

Répartition de la population selon les profils de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, territoire de réseau local de services (RLS) de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, 2011

Description :

Le tableau combine les dimensions matérielles et sociales de la défavorisation. Il répartit la population du territoire de RLS et de ses municipalités selon les cinq profils de défavorisation. Le tableau quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des profils.

	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4		Profil 5		Population couverte par l'indice ¹
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes matériellement Et socialement		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord	10 000	7,1	74 800	52,7	22 400	15,8	22 100	15,6	12 700	8,9	142 100
Mirabel (partie nord)	4 600	15,4	17 900	59,4	5 100	16,9	2 500	8,3	0	0,0	30 100
Saint-Colomban	0	0,0	10 500	80,4	0	0,0	2 600	19,6	0	0,0	13 100
Saint-Jérôme	2 400	3,7	27 500	42,1	15 100	23,1	7 600	11,7	12 700	19,4	65 200
Sainte-Sophie	0	0,0	5 100	38,0	0	0,0	8 300	62,0	0	0,0	13 400
Prévost	3 000	24,5	7 500	61,4	1 700	14,1	0	0,0	0	0,0	12 200
Saint-Hippolyte	0	0,0	6 400	79,3	600	6,8	1 100	13,9	0	0,0	8 100

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement et les pénitenciers, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des municipalités peut différer du nombre pour le territoire.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011 et Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

La répartition de la défavorisation matérielle et sociale combinée parmi la population de chacune des municipalités du RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord

- ▶ Saint-Jérôme est la seule municipalité du territoire ayant des résidents dans chacun des cinq profils. La plus grande partie de sa population habite des secteurs ayant des conditions moyennes de défavorisation (profil 2). Saint-Jérôme regroupe l'ensemble de la population du territoire qui réside dans des secteurs aux conditions matériellement et socialement plus défavorables (profil 5). La proportion de sa population vivant dans des secteurs aux conditions socialement défavorables seulement (profil 3) est plus élevée que la moyenne du territoire.
- ▶ Près des deux tiers de la population de Sainte-Sophie habitent des secteurs les plus défavorisés matériellement seulement (profil 4), l'autre tiers réside dans des secteurs de conditions moyennes (profil 2).
- ▶ La population de Saint-Colomban vivant dans des secteurs les plus défavorisés matériellement seulement (profil 4) est, en proportion, supérieure à la moyenne du territoire. Toutefois, la majorité de ses résidents habitent des secteurs de conditions moyennes (profil 2).
- ▶ La plus grande partie de la population de Saint-Hippolyte habite des secteurs de défavorisation moyenne (profil 2).
- ▶ Prévost et la partie nord de Mirabel présentent une répartition semblable, avec une proportion de résidents de secteurs de conditions moyennes (profil 2) légèrement supérieure à l'ensemble du territoire, des proportions comparables au territoire pour les secteurs socialement plus défavorables seulement (profil 3) et des proportions supérieures au territoire pour les secteurs aux conditions matériellement et socialement favorables (profil 1).

La défavorisation combinée en nombre de personnes

- ▶ Environ 12 700 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement du territoire de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord, ce qui représente environ 9 % de la population. L'ensemble de ces personnes réside à Saint-Jérôme.
- ▶ Sainte-Sophie présente le plus grand nombre de personnes vivant dans des secteurs plus défavorisés au plan matériel seulement, soit 8 300 personnes.

RÉFÉRENCES

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL (2008). Regard sur la défavorisation à Montréal, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

FRANCK, John et Sally HAW (2011). « Best Practices Guidelines for Monitoring Socioeconomic Inequalities in Health Status: Lessons from Scotland », dans *The Milkbank Quaterly*, vol. 89, no. 4, pp. 658-693.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Caroline ALIX et Maude LANDRY (2013). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec*, Institut national de santé publique, Gouvernement du Québec.